06h00
Par **DOMINIQUE MANENC**

Mérignac

Acteurs de leurs logements

Les élus EELV proposent de dédier une partie du terrain de l'ancien collège Langevin à une opération d'habitat participatif. Pour en faire un site exemplaire.

Jean-Claude Pradels et Gérard Chausset sont séduits par le site de Langevin. (photo D. M.)

Lors du dernier Conseil municipal, les élus avaient été amenés à se prononcer sur la création d'une SPL (société publique locale) destinée à mettre en œuvre le programme des 50 000 logements autour des axes de transport en commun. Le site de l'ancien collège Paul-Langevin est concerné par ce programme et Gérard Chausset avait suggéré qu'une partie du foncier soit consacrée à la promotion de l'habitat participatif. Dans la foulée, il a écrit au maire, Michel Sainte-Marie et au président de la CUB, Vincent Feltesse pour réitérer sa proposition au nom du groupe EELV. « Nous nous heurtons à un grave déficit de logements et à une crise spéculative qui fait grimper les prix de façon excessive. Dans le même temps, les grands appartements pour les familles se raréfient. L'habitat participatif peut apporter une réponse », explique le maire adjoint à l'environnement et aux déplacements.

Expérience hollandaise

Ce type d'accession à la propriété a vu le jour dans l'Europe du Nord dans les années 70, prend ses marques en Allemagne et en Suisse et commence à séduire un certain nombre de villes françaises comme Strasbourg, Rennes, Grenoble, Lille etc. Jean-Claude Pradels, conseiller municipal délégué à la technologie, l'informatique, la communication et l'éco construction, est allé en Hollande pour voir de près une réalisation d'habitat collectif. « La ville a identifié des terrains appartenant à des collectivités, a lancé un appel à projet auprès des habitants qui se sont constitués en association ou en SCI. La municipalité leur a vendu le terrain au prix des domaines, y ajoutant diverses aides supplémentaires, ce qui facilite l'accès au logement en centre-

ville. Les habitants sont leur propre promoteur, ce qui limite les coûts, et travaillent directement avec l'architecte. Cet habitat peut offrir des parties communes, une salle de réunion par exemple, une laverie, un appartement de passage, pour les amis, des jardins communs. »

D'autres formules existent, pour du locatif. « Mais les habitants sont toujours acteurs de leurs logements », poursuit l'élu.

Ni ghetto, ni nid à bobos

Le refus de la spéculation immobilière est l'une des valeurs sur lesquelles s'appuie l'habitat participatif. « Qui prône aussi la solidarité, la mixité sociale et intergénérationnelle, et également une gestion durable partagée et économe », insiste Gérard Chausset. Car le lien social en est un élément majeur. « Le site de Langevin nous paraît particulièrement adapté, d'abord parce qu'il est possible de réaliser, sur ces 3 hectares, une ou deux opérations de ce genre. Ensuite, Langevin était un scientifique et un humaniste, donc il y aurait une certaine continuité. Ce site peut devenir exemplaire en matière de fraternité, d'écologie et de social. Pas question de créer un ghetto ou un nid à bobos », soutient Gérard Chausset qui aimerait convaincre le maire et le président de la CUB de lancer une réflexion sur une telle initiative innovante. « Après, il faut trouver les habitants et définir une méthode de travail. » Un sacré nombre de réunions en perspective…

Mérignac · **Vincent Feltesse** · **CUB** · **Bordeaux rive gauche** · **environnement** · **Michel Sainte-Marie** · **Gironde**